Dimension parlementaire
Présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne

RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE
Parlement

LX COSAC

Vienne, du 18 au 20 novembre 2018

Session I: Réflexion sur la Présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne

Document d'information

Session I: Réflexion sur la Présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne

Le 1er juillet 2018, l'Autriche reprend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour une période de six mois, et ce pour la troisième fois après 1998 et 2006. La présidence autrichienne a pour tâche et ambition de contribuer à trouver des réponses aux grands défis auxquels l'UE est confrontée à l'heure actuelle. À ce titre, l'Autriche exerce sa présidence sous la devise : « **Une Europe qui protège** ». Les efforts déployés par l'Autriche visent à renforcer l'Union européenne, à la rapprocher de ses citoyens et à rétablir leur confiance dans la capacité d'action de l'Union et la confiance qu'ils accordent à l'UE en tant que force fiable et stabilisatrice.

La présidence autrichienne s'est concentrée sur la capacité de protection efficace de l'UE, en mettant en avant trois domaines prioritaires, en particulier : **la sécurité et la lutte contre l'immigration clandestine, en assurant la prospérité et la compétitivité par le numérique ainsi que la stabilité dans le voisinage**. Dans la perspective des élections au Parlement européen, qui se dérouleront en mai 2019, la présidence autrichienne du Conseil travaille activement et de manière constructive pour faire avancer et concrétiser autant que possible les projets législatifs au niveau européen.

Deux grands défis

La présidence autrichienne s'inscrit dans le contexte de deux défis majeurs : le Brexit et les négociations relatives au cadre budgétaire pluriannuel.
Les négociations complexes liées au Brexit portent sur la négociation de l'accord relatif aux modalités de sortie et la phase de transition ainsi que sur la déclaration politique jointe à l'accord ayant trait au cadre des relations futures jusqu'à l'automne 2018. Cette mesure est nécessaire pour permettre un retrait ordonné du Royaume-Uni d'ici le 30 mars 2019. L'Autriche veillera principalement à maintenir l'unité des 27 États membres restants de l'UE et à créer les conditions d'une bonne relation future avec le Royaume-Uni après son retrait.
Le cadre budgétaire pluriannuel pour la période allant au-delà de l'horizon 2020 est tenu de répondre à un certain nombre de nouveaux défis et à la perte des contributions du Royaume-Uni. Les négociations seront menées de manière soutenue par l'Autriche. Il sera essentiel que les fonds proposés présentent des gains d'efficacité et une valeur ajoutée européenne évidente pour que toute l'UE en bénéficie.

Trois thèmes prioritaires

La sécurité et la lutte contre la migration clandestine

La migration est et demeure l'une des principales priorités de la présidence autrichienne. Les incidences de la plus grande crise migratoire depuis la Seconde Guerre mondiale en Europe et les craintes des citoyens que les mouvements migratoires incontrôlés persistent illustrent combien il est important de travailler ensemble afin de combattre la migration illégale et garantir la capacité de l'UE à agir. La réforme du régime d'asile européen commun ainsi que l'alignement et le renforcement de l'Agence européenne de garde-frontières et des garde-côtes FRONTEX sont à l'avant-garde en vue d'assurer une gestion efficace et à l'épreuve des crises aux frontières extérieures.

Par ailleurs, une coopération accrue avec les pays tiers sera sollicitée pour d'une part aider les personnes vulnérables qui se trouvent en dehors de l'UE et d'autre part pour empêcher

celles qui ne le sont pas de faire route sur le chemin dangereux vers l'Europe ainsi que pour offrir des possibilités efficaces de retour dans leur pays.

Lors du Sommet informel des chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu à Salzbourg les 19 et 20 septembre, ces priorités ont été reprises et plus amplement concrétisées. Les chefs d'État et de gouvernement ont discuté des plus récentes évolutions dans le domaine de la migration. Le nombre d'entrées irrégulières a été réduit et est, aujourd'hui, plus faible que dans les années qui ont précédé la crise. Les chefs d'État et de gouvernement sont également convenus de renforcer la coopération avec les pays tiers, en particulier l'Égypte. Un Sommet est prévu avec la Ligue des États arabes, en février 2019. Par ailleurs, un accord a été conclu dans de nombreux domaines au sujet d'une augmentation du personnel et d'un élargissement du mandat de Frontex.

Dans un monde de plus en plus globalisé et convergent, où la criminalité organisée est de surcroît mise en réseau, l'Autriche s'investira tout au long de sa présidence pour une coopération efficace, l'échange d'informations entre les autorités des États membres en matière de sécurité ainsi que l'interopérabilité des grandes bases de données dans ce domaine. De plus, il est également nécessaire de travailler conjointement au niveau européen pour lutter contre les menaces terroristes et les radicalisations de toutes sortes.

Il est envisagé de conclure les négociations en trilogue sur les dossiers suivants au cours de la présidence autrichienne : l'interopérabilité entre les systèmes d'information européens (frontières, visas, migrations, coopération judiciaire), la législation sur la cybersécurité, le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS), le système européen de lutte contre les catastrophes naturelles (RescEU) et la vérification des investissements étrangers directs. Le 12 septembre, l'acte relatif au système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) a été signé.

Assurer la prospérité et la compétitivité par le numérique

L'UE reste la première puissance commerciale et le plus grand marché unique mondial. En revanche, la part de l'Europe dans le produit intérieur brut mondial et le poids économique de l'Europe diminuent. Si l'UE entend maintenir sa prospérité et sa compétitivité, il est essentiel d'éviter de manière conséquente la réglementation excessive et de progresser dans les domaines de l'innovation et du numérique. De plus, de nombreux citoyens sont préoccupés par les effets du numérique sur l'économie et leur situation personnelle.

L'économie numérique représente déjà une part importante de la croissance en Europe. L'économie européenne compétitive et durable peut également être préservée à l'avenir grâce à une politique intelligente de transformation numérique. L'achèvement du marché intérieur numérique, la modernisation intégrale de l'administration publique et une politique industrielle renouvelée sont des éléments qui devraient améliorer les conditions cadres pour les modèles commerciaux et prestations de services numériques.

Un cadre réglementaire moderne et équilibré est nécessaire pour que l'économie numérique atteigne son plein potentiel et soit bénéfique pour le grand public. Les budgets publics doivent être protégés de la concurrence fiscale dommageable et de l'évasion fiscale, et des conditions de concurrence équitables doivent être créées pour toutes les entreprises.

Les travaux en cours de l'UE sur l'imposition de l'économie numérique seront poursuivis sous la présidence autrichienne afin de garantir que les bénéfices soient imposés là où ils sont réalisés.

Lors de la réunion informelle des ministres des Finances, qui s'est tenue à Vienne en septembre, des discussions de fond ont eu lieu sur la taxe numérique de l'UE. Le numérique, la robotique et l'intelligence artificielle ont été abordés lors de réunions ministérielles informelles et de nombreuses conférences.
Le 2 octobre, l'acte relatif au portail numérique unique a été signé, ce qui représente une avancée majeure dans le domaine du marché unique numérique, grâce à un meilleur accès des citoyens et des entreprises à l'information et à la simplification de la gestion administrative.

Stabilité dans le voisinage - Rapprocher l'Europe du Sud-Est de l'UE
Une Union européenne qui offre à ses citoyens stabilité, sécurité et paix n'est envisageable que si la stabilité et la sécurité règnent dans son voisinage immédiat. Dans ce contexte, l'Autriche privilégie la promotion de bonnes relations entre l'UE et ses voisins au cours de sa présidence.

L'accent est mis en particulier sur les pays d'Europe du Sud-Est. Cette région fait partie de l'Europe sur le plan économique et en matière de politique de sécurité et s'est révélée être un partenaire fiable au cours de la crise migratoire. Il est dans l'intérêt de la sécurité et de l'économie de l'Europe que l'avenir de l'Europe du Sud-Est soit ancré au sein de l'Union européenne. S'appuyant sur les travaux de la présidence bulgare et sur la stratégie d'élargissement de la Commission européenne du 6 février 2018, l'Autriche s'engage durant sa présidence du Conseil à définir la perspective de tous les États d'Europe du Sud-Est au sein de l’UE sur la base de critères clairs en fonction de leur évolution individuelle et à accomplir des progrès mesurables.

Au cours de la présidence autrichienne, des relations intensives ont été nouées avec la région et le gouvernement fédéral a organisé de nombreux voyages. Par ailleurs, plusieurs rencontres politiques, conférences et réunions ont eu lieu en Autriche avec la participation des pays des Balkans occidentaux : une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE, les 30 et 31 août ; une conférence sur la sécurité et les migrations, au cours de laquelle un accord a été signé entre cinq États membres et des pays des Balkans occidentaux sur la coopération policière et l'échange automatique de données ; et une réunion des ministres de la Défense des Balkans occidentaux et de l'Autriche, le 26 septembre à Graz. Le soutien de l'Autriche au renforcement des capacités de protection des frontières y a notamment été approuvé.

Lorsqu'il s'agit de rapprocher les États des Balkans occidentaux de l'Union européenne, les parlements nationaux et le Parlement européen sont également appelés à apporter leur contribution en la matière.
Dans le cadre de la Dimension parlementaire de la présidence autrichienne, une table ronde s'est tenue début octobre au Parlement autrichien avec des représentants des parlements nationaux, du Parlement européen et de la Commission européenne. Un accord s'est dégagé sur la nécessité d'agir sur le terrain, mais aussi sur l'obligation pour les parlements des États membres de l'UE de soutenir les pays candidats lors de leur adhésion.
Le rapprochement des Balkans occidentaux avec l'Union européenne a également constitué un thème prioritaire de la Conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), qui s'est tenue à Vienne à la mi-octobre, à laquelle des pays des Balkans occidentaux ont également participé.

Tous les participants y ont souligné l'importance capitale de l'intégration des pays candidats d'Europe du Sud-Est au sein de l'UE à des fins de stabilité de la région et de l'Europe.

Points de discussion :

- Quelle voie l'Union européenne pourrait-elle emprunter en matière de migration afin de parvenir à un consensus le plus large possible entre tous les États membres et de permettre une action commune à long terme?
- Comment créer des incitations à l'innovation et à l'investissement dans le domaine du numérique tout en garantissant la sécurité et la protection des données ?
- Quelles mesures supplémentaires les parlements nationaux peuvent-ils prendre pour soutenir la mise en œuvre des réformes dans les pays des Balkans occidentaux et renforcer une orientation pro-européenne durable?